



Financement formation cif cdd

Par **flora29**, le **18/08/2009** à **15:16**

Bonjour,

Je suis demandeur d'emploi bénéficiaire d'allocations dans le cadre du PARE depuis 03 2009.

J'ai obtenu un accord de financement pour un Congé Individuel de Formation de l'OPCA UNIFAF. J'entre dans le cadre d'un CIF CDD 1200 heures.

Or, le financement est partiel : formation théorique uniquement.

Je n'arrive pas à obtenir de financement complémentaire de Pôle Emploi. UNIFAF ne m'avait pas informée de l'éventualité d'un financement partiel.

Ais je un recours ?

Merci de votre aide.